

Événement cartographique : Le Géoportail révèle la France des cartes d'état-major du XIX^e et celle du peuplement forestier du XXI^e siècle

22 février 2011. Le 22 février, l'IGN affiche sur son Géoportail, portail des territoires et des citoyens, la France des cartes d'état-major du XIX^e siècle et celle du peuplement forestier de l'IFN du XXI^e siècle. Désormais, la France entière se donne à voir sous la forme unique des dessins-minutes originaux en couleur au 1 : 40 000 de la carte d'état-major et au travers de la couverture forestière du territoire métropolitain ; un outil d'avenir offert aux acteurs du monde forestier et de la filière bois, comme à ceux de l'environnement et de l'aménagement du territoire.

Les dessins-minutes authentiques de la carte d'état-major du XIX^e siècle, un patrimoine historique unique

Œuvre majeure de la cartographie française au XIX^e siècle après celle des Cassini au XVIII^e, la constitution de la carte d'état-major, dont l'idée fut lancée par Napoléon en 1802, débuta le 1^{er} avril 1818 avec le déploiement sur toute la France des ingénieurs géographes officiers d'état-major, pour s'achever en 1881.

La projection de la carte est celle dite de Bonne. L'échelle qui s'imposa pour l'ensemble du territoire fut celle du 1 : 40 000.

Grandes nouveautés par rapport à la carte des Cassini, la carte d'état-major fait apparaître une image du relief figuré par des hachures tracées dans le sens de la pente et distingue dans l'ensemble et de manière précise, le contour des forêts.

L'impression sur presse « taille-douce » était toujours monochrome. Toutefois, l'IGN a conservé l'ensemble des dessins-minutes originaux de terrain manuscrits exécutés en couleurs à l'aquarelle.

Exceptionnels par leur valeur historique et leur qualité artistique, les 978 dessins-minutes au 1 : 40 000 scannés et géoréférencés par l'IGN s'affichent désormais en ligne en 2D et en 3D sur le Géoportail dans un continuum polychrome couvrant la France entière.



Carte d'état-major : La Teste de Buch - 1847 -
Minute n° 191, partie NO. © IGN

Production de l'assemblage numérique des scans

Les 978 minutes manuscrites ont été scannées à une résolution de 40 microns. Les images numériques résultantes ont été géoréférencées en associant aux points image du carroyage des cartes leurs coordonnées théoriques dans la projection de Bonne. Ainsi a-t-il été possible de déduire la formule de passage entre les coordonnées image et les coordonnées terrain. Par la suite, ces images ont été transformées en projection Lambert-93 de manière à les superposer à la cartographie moderne. Pour disposer d'une image continue sur la France entière, les zones cartographiques ont été détournées et assemblées.

Enfin, afin de créer le produit SCAN état-major 40K, un découpage en dalles de 20 km sur 20 km a été effectué.

Produites par l'Inventaire forestier national (IFN), deux nouvelles couches d'information relatives à l'occupation des terres viennent enrichir le Géoportail : la carte forestière v1 et la carte forestière v2.

Un référentiel forêt détaillé

La carte forestière v1 visualisable sur le Géoportail a été produite par l'IFN à partir de photographies aériennes en infrarouge couleur prises entre 1987 et 2004.

Basée sur une nomenclature départementale variant d'une douzaine à une soixantaine de postes, elle est présentée ici sous la forme d'une couche nationale en six postes : forêt fermée de feuillus, forêt fermée de conifères, forêt fermée mélange de feuillus et de conifères, forêt ouverte, peupleraie, lande. La plus petite surface représentée est de 2,25 hectares.

Depuis 2006, l'IFN travaille en partenariat avec l'IGN pour la production de la carte forestière v2. Par constitution, celle-ci est parfaitement superposable et totalement emboîtable avec la couche végétation multi-thèmes de la BD Topo® du RGE de l'IGN. La nomenclature nationale basée sur la couverture du sol, la densité du couvert et la composition en essences, comprend une trentaine de postes.

Toute entité forestière ou semi-naturelle de plus de 0,5 hectare est ainsi cartographiée. 28 départements sont déjà disponibles dans cette seconde version, véritable référentiel forêt détaillé. Chaque année, dix nouveaux départements viendront enrichir le Géoportail.

Une visibilité de la carte forestière accrue

Disponible jusqu'à présent dans le module de cartographie dynamique de l'IFN (<http://www.ifn.fr/spip/?rubrique67>), l'arrivée de la carte forestière sur le Géoportail lui donne une visibilité accrue tant pour les acteurs du monde forestier et de la filière bois, que pour de nombreux autres domaines tels que l'aménagement du territoire, la biodiversité, la qualité de l'environnement, les paysages ou l'évaluation des risques. Le Géoportail offre également la possibilité d'insérer cette information thématique riche au cœur d'autres données métiers, celles portant sur les territoires agricoles ou péri-urbains par exemple, et devrait susciter de nouvelles opportunités de connaissance, d'analyse et de suivi des territoires.

→ www.geoportail.fr



Département du Cher - 2005. Détail de la forêt domaniale de Vouzeron © IFN /fond BD ORTHO © IGN.



Contacts presse IFN :

- Jean-Marc Frémont : 02 38 28 18 12
jean-marc.fremont@ifn.fr
- Stéphanie Lucas : 02 38 28 18 18
stephanie.lucas@ifn.fr



L'inventaire forestier national est un établissement public placé sous la tutelle du ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire (MAAPRAT) chargé des forêts.



Contacts presse IGN :

- Sophie Couturier : 01 43 98 83 05 - 06 85 31 34 90
sophie.couturier@ign.fr
- Thomas Klimek : 01 43 98 85 91 - 06 31 87 92 93
thomas.klimek@ign.fr



L'Institut géographique national est un établissement public placé sous la tutelle du ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement.